Une palette de couleurs a été définie suivant les caractéristiques du patrimoine de la commune de COURSEULLES SUR MER.

Cette palette a été déclinée suivant : les menuiseries et les façades. Ainsi, les références reprises ci-dessous et page suivante devront être respectées dans tout projet.

LES MENUISERIES

- Bois naturel

Blanc: RAL 9001 et 1015
Bleu: RAL 5003, 5012, 5018
Vert mousse: RAL 6005
Vert clair: RAL 6019
Brun foncé: RAL 8012
Rouge Rubis: RAL 3003
Gris clair: RAL 7035
Gris basalte: RAL 7012

- Violet : RAL 5022









LES FACADES

Les couleurs criardes sont interdites sur de grandes surfaces.

Les pierres seront conservées : murs, façades, détails, ...

Si la pierre est abîmée, un traitement particulier la protègera et laissera respirer le bâtiment au lieu de lui appliquer un enduit ciment, étanche.

Les teintes des enduits ci-dessous permettront de retrouver les ambiances de COURSEULLES SUR MER: elles s'inspirent des bâtiments existants. Ces coloris varient du clair aux teintes chaudes rappelant la pierre et la brique régionales.





























